

Accueil Périscolaire P. PFLIMLIN
99 rue de Bitschhoffen
VAL DE MODER
TEL : 06 86 67 24 64

Periscolaire.pflimlin@reseau-animation.com

DOSSIER PREINSCRIPTION

Année scolaire 2021 / 2022

CONTRAT D'ACCUEIL : Annuel Planning Dépannage

	NOM	PRENOM	Date de naissance	Classe fréquentée en septembre 2021
1 ^{er} enfant				
2 ^{ème} enfant				
3 ^{ème} enfant				
4 ^{ème} enfant				

N° de sécurité sociale (sous lequel est inscrit l'enfant) :

N° CAF :

Affiliation : CAF MSA Autre

MODE DE GARDE PRECEDANT :

Accueil en collectivité Oui Non

Précisez :

Assistante maternelle Oui Non

Par la famille Oui Non

DEROGATION SCOLAIRE : Oui Non

Précisez le motif :

	Horaires	Réservé à la direction							
		Vœux des parents				Accueils validés			
		1er enfant	2e enfant	3e enfant	4e enfant	1er enfant	2e enfant	3e enfant	4e enfant
LUNDI	7h30-8h15								
	11h30-13h30								
	16h15-18h30								
MARDI	7h30-8h15								
	11h30-13h30								
	16h15-18h30								
JEUDI	7h30-8h15								
	11h30-13h30								
	16h15-18h30								
VENDREDI	7h30-8h15								
	11h30-13h30								
	16h15-18h30								

Veuillez cocher les plages horaires que vous désirez.

Les plages horaires ci-dessus sont réservées pour l'ensemble de l'année scolaire (hors congés).

Tous les changements sont à notifier par écrit (papier ou mail) à la directrice.

Cependant, ceux-ci sont bloqués du 1^{er} septembre au 31 octobre

Précisez :

Si les accueils sont identiques chaque semaine

Si les accueils changent d'une semaine à l'autre
(alternance sur 2 semaines ou contrat variable sur 3 jours)

Si les accueils changent suivant un planning (justificatifs nécessaires)
la structure devra disposer du planning au plus tard le 20 du mois précédant

Remarque :

.....

.....

.....

.....

.....

- **Les contrats réguliers**

Accueil 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine avec accueil le matin et/ou le midi et/ou le soir. Ces contrats s'entendent sur la base de jours fixes. Un contrat variable qui permet l'accueil de l'enfant matin et/ou midi et/ou soir sur la base de 3 jours non fixes de la semaine sera possible.

- **Les contrats au planning variable**

Les familles qui travaillent en horaires postés, sur présentation d'un justificatif de leur employeur, peuvent solliciter une inscription au planning variable.

- **Les accueils occasionnels, dits de « dépannage »**

Cette possibilité d'accueil existe pour des inscriptions ponctuelles. Elle est soumise à la condition de places disponibles. Les réservations se font avant le mercredi midi de la semaine qui précède la période d'accueil souhaitée.

Régime alimentaire : Menu traditionnel Menu sans porc Menu sans viande

Tarifs

Taux de participation personnalisé :

Chaque famille bénéficie d'un taux de participation personnalisé (TPP) qui sert à définir un tarif personnalisé selon le revenu fiscal de référence et le nombre de parts CAF du foyer, sauf pour les usagers domiciliés hors CAH qui paient le tarif de référence de l'activité, fixé par délibération.

LES PARENTS :

Mère : Nom Nom de jeune fille

Prénom :

Date de naissance : .../...../..... Lieu

Adresse :

.....

Email :

☎ Numéro portable :

Professionnel : Domicile :

Père : Nom

Prénom :

Date de naissance : .../...../..... Lieu

Adresse :

.....

Email :

☎ Numéro portable :

Professionnel : Domicile :

SITUATION FAMILIALE : Marié Pacsé Célibataire Vie maritale Divorcé Séparé

En cas de séparation des parents, le parent n'ayant pas la garde, a-t-il l'autorisation de chercher l'(es) enfant(s) ? (fournir impérativement les pièces justificatives) Oui Non

Fait à

le

Signature du responsable légal ou du tuteur,

Certifie exacts les renseignements portés sur ce dossier.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Réseau Animation Intercommunale. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter et assurer l'exécution de nos prestations.

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser votre demande à : secretariat@reseau-animation.com



AUTORISATIONS

AUTORISATION PARENTALE en cas d'accident ou de maladie (obligatoire) :

J'autorise le personnel de Réseau Animation Intercommunale à prendre toutes les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de maladie subite de mon enfant.

AUTORISATION DE TRANSPORT :

J'autorise le transport de mon enfant pour les activités de découvertes ou les animations qui nécessiteraient le transport en mini-bus.

Je n'autorise pas le transport de mon enfant pour les activités de découvertes ou les animations qui nécessiteraient le transport en mini-bus.

AUTORISATION DE PARTIR SEUL (pour les élémentaires seulement) : oui non

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER MON ENFANT (avec pièce d'identité) :

NOM	PRENOM	QUALITE	N°TELEPHONE

AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE :

J'autorise mon enfant à être photographié : oui non

J'autorise la diffusion de l'image de mon enfant :

- en interne (dans les locaux de Réseau Animation Intercommunale) : oui non

- en externe (bulletin municipal, site internet, programmes...) : oui non

Date et Signature des parents :

ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR 2021/2022 à remettre avec le dossier

NOM ET PRENOM DE(s) L'ENFANT(s) :

Date :

Signatures

Les parents :

Les enfants :